

Objection de conscience en Érythrée

Pour la journée des prisonniers et prisonnières pour la paix, qui a lieu chaque année le 1er décembre, l'Internationale des résistants à la guerre s'est arrêtée sur l'Érythrée. Le point sur la situation.

L'indépendance érythréenne au début des années 90 a suscité beaucoup d'espoirs. Quatorze ans après, l'Internationale des résistants et des résistantes à la guerre (IRG) reçoit

les années 1952-1962. En 1961, l'Éthiopie viole les termes de l'accord et déclare que l'Érythrée devient sa 14^{ème} province. Après trente ans de lutte armée sanglante contre la domination de son voisin, l'Érythrée gagne formellement son indépendance le 24 mai 1993.

Le front de libération armé, alors sous la direction d'Issayas Afewerki, établit un gouvernement de transition et occupe les postes clés. Un régime qui depuis, après s'être rebaptisé «Front populaire pour la démocratie et la justice» (FPDJ), dirige le pays, à l'encontre de la volonté de la population. Une dictature qui dure. Les Érythréens se voient dénier leurs droits civils et humains fondamentaux, toute protestation se termine par des arrestations arbitraires, la détention et la torture. Seul Internet donne, à ceux qui y ont accès, une source d'informations non

marquée par la propagande gouvernementale.

Répression et pauvreté sont la règle

La politique étrangère a isolé le pays des organisations pour les droits de l'homme, des agences humanitaires et de la communauté internationale en général. Le dictateur a utilisé le concept d'Unité nationale pour intimider et discréditer les opposants au régime. Les minorités religieuses ont été persécutées, emprisonnées et torturées. D'après l'agence «Compass Direct», 187 chrétiens érythréens ont été arrêtés cette année. D'après «The Christian Post», le gouvernement a fermé depuis mai 2002 les églises protestantes du pays. Seules quatre religions sont acceptées: le chris-

tianisme orthodoxe, le catholicisme, le luthéranisme et l'islam.

Les objecteurs de conscience sont qualifiés par le régime de lâches et d'antipatriotes. Il n'y a ni recours légaux, ni service civil de substitution. Les conséquences de l'objection et de la désertion sont la torture systématique, l'emprisonnement de longue durée, et même la mort. Après les horreurs de la guerre frontalière avec l'Éthiopie de 1998 à 2000, le nombre d'objecteurs a augmenté. Aujourd'hui, ils sont des centaines à refuser de servir dans l'armée. Ils sont forcés de s'exiler. Nombre d'entre eux sont en Europe, en Libye, en Éthiopie ou au Soudan, demandant l'asile politique. En Allemagne, l'IAE a été fondée pour soutenir les objecteurs qui fuient l'armée érythréenne, pour la paix et l'antimilitarisme en Érythrée.

Les impacts de la guerre pour l'indépendance et de la répression qui a suivi ont exacerbé les tensions dans toute la région. Pertes en vies humaines, appauvrissement, déplacement de populations, dangers liés aux mines, pillage, confiscation de propriétés, traumatismes, caractérisent le pays. Des millions de personnes sont devenues dépendantes de l'aide extérieure, sous contrôle du gouvernement. Plus d'un tiers de la population érythréenne vit en exil.

L'objection de conscience comme chemin vers la paix

Pour que le peuple d'Érythrée puisse faire face à la crise politique, sociale et économique du pays, il est urgent que le pouvoir soit élu démocratiquement et soit constitué d'un système politique multipartite. Il est aussi nécessaire de libérer tous les prisonniers politiques et les objecteurs de conscience.

Pour y parvenir et vu le contexte actuel, l'IAE défend le refus du service militaire, du militarisme et de la guerre,



Soldats érythréens. Photo de Dawit Rezene.

les premières informations de l'Initiative antimilitariste érythréenne (IAE), de quoi être choqué-e. Le recrutement forcé, l'emprisonnement et l'exécution semblent être un fait quotidien. Pour la jeunesse érythréenne – hommes et femmes – refusant de servir, l'exil est la seule «alternative». Les témoignages montrent clairement que les résistants à la guerre d'Érythrée ont besoin de notre soutien urgent.

L'Érythrée prend son nom en 1890 avec sa colonisation par l'Italie. Suite à la seconde Guerre mondiale, la colonie érythréenne est placée sous protectorat britannique pour 10 ans. Sous l'égide des Nations-unies un accord, prévoyant une confédération regroupant l'Érythrée et l'Éthiopie, est signé pour

les idées et les enseignements de l'objection de conscience étant basés sur la paix, l'humanité et la morale. L'IAE conçoit ces revendications comme la réponse pour résister à la propagande

Contacts:

Eritrean Antimilitarism Initiative,
c/o Yohannes Kidane, Bahnstrasse
51, D-61449 Steinbach, email
yohannesk2000@yahoo.com

A découvrir

Documentation et témoignages
sur le site de l'IRG: <http://wri-irg.org/news/2005/eritrea-en.htm>

trompeuse et insoutenable de l'unité nationale et à la souveraineté nationale. Plus généralement, plus les personnes diront «Non à la guerre», plus les gouvernements pourront commencer à penser à des solutions pacifiques, à projeter de construire une société juste et sûre pour les générations à venir.

Réaliser une paix durable basée sur les droits humains, civils et politiques, implique pour l'IAE le respect du droit à l'objection de conscience et l'existence du service civil. Une perspective exigeant aussi l'établissement d'une culture de pluralisme et de tolérance, le développement du pouvoir politique sur les principes de la démocra-

tie, l'adoption des moyens de lutte non-violents, le respect de la législation internationale.

Sandrine Bavaud

Adaptation de propos à paraître dans le «Fusil brisé» de décembre, notamment d'après un article de Yohannes Kidane¹, réfugié d'Érythrée et vivant en Allemagne, où il participe à l'IAE.

¹ Sources: Manifeste des Partis Démocratiques Érythréens et Initiative antimilitariste érythréenne.

Prisonniers et prisonnières pour la paix

Liste d'honneur 2005 éditée par l'Internationale des résistants et des résistantes à la guerre.

Comment fonctionne la liste? Tout d'abord se trouve en gras le nom du prisonnier ou de la prisonnière, puis les dates de condamnation; ensuite le lieu d'emprisonnement, si connu, et enfin la raison de détention. Les informations sur les pays des prisonniers sont en italique.

ARMENIE

Bien que l'Arménie ait adopté une loi sur l'objection de conscience en 2004, le pays continue à emprisonner des objecteurs de conscience. Beaucoup d'entre eux refusent aussi d'effectuer le service de substitution, parce qu'il est contrôlé par le ministère de la Défense. Vingt-deux témoins de Jéhovah ont arrêté leur service de substitution en 2005, et sont maintenant accusés de désertion.

— **Mher Manukyan** (16/12/04–

15/12/06)

— **Arman Marinosyan** (23/02/05–22/02/07)

— **Roma Karapetyan** (24/02/05–23/02/07)

— **Sergey Ovanisyan** (28/02/05–27/08/06)

— **Gevork Manukyan** (03/03/05–02/03/07)

— **Ashot Torgomyan** (14/03/05–13/03/07)

— **Sarkis Karapetyan** (06/04/05–05/10/06)

— **Tatul Gogzhyan** (15/04/05–14/12/06)

— **Armen Grigoryan** (09/06/05–08/06/07)

— **Grisha Gevorkyan** (01/07/05–30/06/07)

Institution Pénale de Kosh, Kosh, Arménie

— **Suren Barsegyan** (09/06/05–08/06/07)

— **Ashot Virabyan** (01/07/05–30/06/07)

— **Yenok Ivanyan** (01/07/05–30/06/07)

— **Grachya Sargsyan** (16/08/05–15/02/07)

En attente de jugement:

— **Akop Muradyan** (08/02/05–)

— **Vagarshak Markaryan** (17/08/05–)

— **Boris Melkumyan** (17/08/05–)

— **Artur Chilingarov** (18/08/05–)

— **Gagik Davtyan** (18/08/05–)

— **Garik Begdzanyan** (19/08/05–)

— **Artur Akopyan** (23/08/05–)

— **Shaliko Sargsyan** (26/08/05–)

Institution Pénale de Nubarachen, Nubarachen, Arménie

— **Tigran Abraamyan** (22/08/05–)

— **Garazat Azatyan** (22/08/05–)

- **Vaye Grigoryan** (22/08/05–)
 - **Garik Melkonyan** (22/08/05–)
 - **Karlen Simonyan** (22/08/05–)
 - **Genrik Safaryan** (22/08/05–)
 - **Gayk Khachatryan** (22/08/05–)
- Centre de Détention de Vardenis, Vardenis, Arménie
- **Areg Avanesyan** (16/02/05–15/02/09)
Institution Pénale de Chuchi, Chuchi, Nagorno-Karabakh
Citoyen arménien qui a été affecté au Nagorno-Karabakh et emprisonné là-bas pour refus de servir. Le Nagorno-Karabakh est une enclave arménienne, indépendante de fait mais faisant partie légalement de l'Azerbaïdjan. L'armée arménienne soutient les forces du Nagorno-Karabakh, et le code pénal de la République du Nagorno-Karabakh est proche de celui de l'Arménie.

COREE DU SUD

En 2004, la Cour suprême et la Cour constitutionnelle se sont prononcées contre le droit à l'objection de conscience. Actuellement, il y a environ 1 000 objecteurs de conscience en prison, la grande majorité étant des témoins de Jéhovah. À présent, deux cas ont été soumis au Comité des droits de l'homme des Nations-unies.

ERYTHREE

- **Paulos Eyassu** (24/09/1994–)
 - **Negede Teklemariam** (24/09/1994–)
 - **Isaac Mogos** (24/09/1994–)
 - **Aron Abraha** (09/05/2001–)
 - **Mussie Fessehaye** (juin 2003–)
 - **Ambakom Tsegezab** (février 2004–)
 - **Bemnet Fessehaye** (février 2005–)
 - **Henok Ghebru** (février 2005–)
- Prison de Sawa, Erythrée
- **Amanuel Tesfaendrias** (mars 2005–)
- Prison de Wia, Erythrée
- Neuf témoins de Jéhovah sont emprisonnés ensemble pour objection de conscience au service militaire. Trois témoins de Jéhovah sont emprisonnés depuis le 24 septembre 1994, pour refus d'effectuer le service militaire. Tous les trois n'ont jamais été inculpés pour leur «crime». La peine maximale pour objection de conscience est de trois ans.*

ETATS-UNIS

- **Ardethe Platte** (10857-039)
(41 mois – sortira le 22/12/05)
FPC Danbury, Pembroke Station
Rt. 37, Danbury, CT 06811-0379
Action «Soc de charrue Terre et Espace Sacrés», contre les silos de missiles nucléaires du Colorado, le 06/10/02. Condamné pour sabotage.

- **Helen Woodson** (03231-045)
(106 mois – emprisonnée depuis le 11/03/04)
FMC Carswell, Max Unit, POB 27137, Ft. Worth, TX 76127
Manifestation anti-guerre, au tribunal fédéral de Kansas City, Missouri, le 11/03/04, pour violation d'obligation après sa libération de prison le 09/03/04. A plaidé coupable pour violation et quatre nouvelles charges le 18/06/04.
- **Inge Donato** (40885-050) (six mois – sortira le 06/02/06)
FDC Philadelphia, POB 561, Philadelphia, PA 19106
Condamnée en décembre 2004 pour refus de payer l'impôt pour la guerre pour des raisons religieuses.
- **Rafil Dhafir** (délibéré prévu pour le 18/11/05)
Jamesville Correctional Facility, POB 143, Jamesville, NY 13078
Poursuivi pour avoir apporté une aide humanitaire et financière aux Irakiens en violation des sanctions américaines, février 2005.
- **Michael D. Poulin** (14793-097)
(27 mois – sortira le 25/01/06)
FPC Sheridan Unit 5, POB 6000, Sheridan, OR 97378.

Conseils pour l'envoi de vos cartes et lettres

Toujours mettre la carte dans une enveloppe – Mentionner nom et adresse d'expédition sur l'enveloppe – Etre créatif: inclure des photos, des dessins – Ne rien écrire qui puisse être préjudiciable au prisonnier – Indiquer aux prisonniers les actions que vous faites pour arrêter et prévenir la guerre – Penser à ce que vous souhaiteriez recevoir si vous étiez en prison – Ne jamais commencer par: vous êtes si brave, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait – Ne pas s'attendre à avoir une réponse – Si vous ne parlez pas la langue du prisonnier, essayez votre anglais! Mais sachez que même un message en français est porteur de plaisir – Se rappeler que l'année prochaine peut voir venir votre tour...

Actions

- Prenez au moins une heure et écrivez au moins quatre cartes aux prisonniers.
- Organisez un groupe de paix, une classe ou une réunion pour une séance d'écriture collective de cartes.
- Tenez un stand, jouez une pièce de théâtre de rue, ou faites quelque chose d'autre pour attirer l'attention et l'intérêt. Le CENAC peut mettre à votre disposition du matériel, lancer un appel pour une date précise.

Pour soutenir l'IRG (WRI)

Depuis 47 ans, l'Internationale des Résistant-e-s à la Guerre a publié les noms et histoires des prisonniers et prisonnières pour raison de conscience. Aidons à maintenir cette tradition:

Effectuer un don spécial «Prisonniers pour la Paix» à l'IRG afin de poursuivre ses recherches – S'abonner ou offrir la revue pacifiste/antimilitariste (Peace News ou autre) à un prisonnier de cette liste ou à une personne de votre entourage.

Pour plus d'informations, s'adresser directement auprès du WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Grande Bretagne. Tel: 0044/20/7278.4040; fax: 0044/20/7278.0444; office@wri-irg.org; www.wri-irg.org.

Poursuivi pour avoir endommagé des pilônes électriques, afin de montrer la fragilité de l'empire américain.

- **Laro Nicol (80430-008)** (2 ans – sortira le 15/06/06)
FCI Safford, POB 9000, Safford, AZ 85548
Militant anti-guerre et pour les droits de l'homme, attaqué pour avoir fabriqué des armes à feu et des explosifs, a plaidé «sans opposition pour éviter une peine plus longue. Plus d'informations sur <http://www.phoenixcopwatch.org/freelaro.html>.
- **Neil Quentin Lucas** (13 mois – sortira le 22/08/06)
Building 1490, Randolph Rd, Fort Sill, OK73503
Refus d'affectation après que sa demande, d'être reconnu objecteur de conscience, a été ignorée.
- **Kevin Benderman** (15 mois – emprisonné le 29/07/05)
c/o Benderman Defense, POB 2322, Hinesville, GA 31310
Officier de carrière, s'est vu refuser le statut d'objecteur de conscience, condamné pour avoir manqué à son déplacement en Irak.
- **Jerry Texiero** (attend de comparaître devant la cour martiale)
Pinellas County Jail, 14400 49th St. N., Clearwater, FL 33762-2890
Déserteur du corps des marines pendant la guerre du Vietnam pour des motifs de conscience, arrêté le 16 août 2005 (!). En attente de cour martiale.

FINLANDE

Bien que soumise à la pression des Nations-unies et d'autres institutions internationales, la Finlande continue à emprisonner les insoumis, et refuse d'aligner sa législation sur le service de substitution avec les normes internationales. Le ministre du Travail a entamé le processus de changement de la loi – pour la première fois, l'Union finlandaise des objecteurs de conscience va siéger au comité qui prépare la loi – mais la réduction de la durée du service de substitution a été exclue du mandat du comité. Aucun

changement majeur ne peut donc être attendu. Le 1^{er} octobre, douze insoumis étaient en prison, mais seulement deux (qui seront encore en prison le 1^{er} décembre) nous ont autorisés à publier leur nom.

- **Sauli Korpiluoma** (02/08/05–27/01/06)
- **Aleksei Riikonen** (12/09/05–29/03/06)
Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531Vantaa

GRECE

En 2005, la situation en Grèce a empiré, malgré l'attention internationale. Déjà en décembre 2004, Lazaros Petromelidis a été condamné par contumace à trente mois de prison. Il est encore libre, mais pourrait être arrêté.

D'autres objecteurs de conscience ont été emprisonnés en mai 2005, et condamnés à des peines avec sursis. Plusieurs objecteurs de conscience attendent le résultat de leur procès en appel, et pourraient être emprisonnés.

ISRAËL

Plusieurs résistants israéliens à l'enrôlement ont été emprisonnés de manière répétée, accumulant plus de cent jours de prison. Parmi eux, Alex Kohn, un des initiateurs de la lettre des lycéens (shministim), et l'objecteur druze Wissam Qabaln. Quoiqu'il en soit, la méthode israélienne d'imposer des sentences disciplinaires, allant jusqu'à cinq semaines de manière répétée, rend impossible de prévoir qui va être en prison le 1^{er} décembre. Plus d'information sur le site de l'IRG pour les mises à jour et les actions d'urgence.

PAYS-BAS

- **Turi Vaccaro** (en attente de procès)
HvB de Boschpoot, Nassausngel 26, 4811 DG Breda, Pays-Bas
Pour l'action pour le désarmement «Soc de charrue contre les bombardiers nucléaires F-16» à l'aéroport de Wroendrecht le 10 août 2005. Résultat du procès le 13/10/05.

PORTO RICO

- **José Vélez Acosta** (23883-069)
(cinq ans – sortira le 27/01/06)
USP, BOB 1033, Coleman, Floride 33521-1033, USA
- **José Pérez González** (21519-069)
(cinq ans – sortira le 15/07/08)
Edgefield FCI, PO Box 725, Edgefield, SC 29824, USA

Tous deux ont été condamnés pour conspiration, dommage sur propriété fédérale, et/ou violation d'une mesure de liberté surveillée le 1er mai 2003 pour leur opposition à la base américaine de Vieques, Porto Rico. Merci d'envoyer un soutien financier pour les prisonniers et leurs familles et toute lettre qui serait retournée à: Comité de Soutien aux Arrêtés du 1^{er} Mai, PO Box 191792, San Juan, Porto Rico 00919-1792.

RUSSIE

- **Igor Sutyagin** (15 ans)
427965, Respublika Udmurtiya, g. Sarapul; ul. Raskolnikova, 53-A, YaCh-91/5, 14 otryad; Russie
Emprisonné depuis le 27/10/99, maintenant condamné pour espionnage pour avoir recherché des informations publiques sur les armes nucléaires – condamné le 7/04/04.

TURQUIE

La persécution des objecteurs de conscience a repris en avril, avec l'arrestation de Mehmet Tarhan. Il y a plus de 50 objecteurs de conscience déclarés en Turquie, la plupart d'entre eux peuvent être arrêtés à tout moment. Mais les autorités turques évitent en général d'arrêter les objecteurs de conscience – avec des exceptions, comme le montre le cas de Mehmet Tarhan.

- **Mehmet Tarhan (04/06/05—)**
Sivas Military Prison, 5. Piyade Egitim Tugayi, Askeri Cezaevi, Temeltepe - Sivas, Turquie
Condamné le 10 août 2005 à quatre ans d'emprisonnement, qui représentent deux condamnations en deux ans pour la même charge. De nouvelles inculpations sont possibles.